



14ème législature

Question N° : 2222	De M. Marc Le Fur (Union pour un Mouvement Populaire - Côtes-d'Armor)	Question écrite
Ministère interrogé > Développement		Ministère attributaire > Développement
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > aide au développement	Analyse > rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 31/07/2012 Réponse publiée au JO le : 09/10/2012 page : 5551		

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, sur le rapport de la Cour des comptes de juin 2012 sur la politique française d'aide au développement. La Cour des comptes recommande notamment de compléter les stratégies par vecteur d'aide adoptées depuis 2010 (Banque mondiale, Union européenne) par une stratégie globale en matière d'aide multilatérale. Il lui demande si le Gouvernement entend mettre en oeuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

Le rapport de la Cour des Comptes de juin 2012 sur la politique française d'aide au développement formule la recommandation de « compléter les stratégies par vecteur d'aide adoptées depuis 2010 (Banque mondiale, Union européenne) par une stratégie globale en matière d'aide multilatérale ». Le gouvernement est très attentif à ces recommandations. Dans leur réponse commune, le ministre des Affaires étrangères et le ministre délégué au développement ont convenu de la nécessité de se « doter d'une véritable stratégie d'ensemble sur l'ensemble de notre aide multilatérale ». Afin d'assurer un meilleur pilotage de nos interventions, d'assigner à la France un rôle de premier plan au sein du système multilatéral sur les questions de gouvernance mondiale et de renforcer sa capacité de redevabilité auprès du Parlement, la réflexion interministérielle sur l'élaboration d'une stratégie multilatérale a été engagée, à la suite notamment du rapport de l'Inspection générale des finances sur les indicateurs de performance de l'aide multilatérale au développement en 2010. Cette réflexion se poursuivra au cours du premier trimestre 2013 et se nourrira des différents rapports d'évaluation qui seront présentés fin 2012.